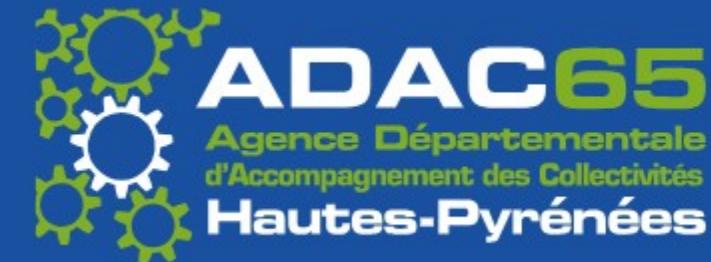


JOURNEE DES MAIRES AUTOUR DE LA SECURITE ROUTIÈRE

LES ACTIONS DE L'ADAC 65



ADAC 65
3 rue Gaston Dreyfus
65000 TARBES
Tél. 05 62 56 71 01



Suivez-nous
sur Facebook



Suivez-nous
sur Linkedin

L'ADAC 65, LA BOÎTE À OUTILS DES ÉLUS LOCAUX

L'Agence Départementale d'Accompagnement des Collectivités des Hautes-Pyrénées (ADAC 65) est la boîte à outils au service des élus des communes et intercommunalités adhérentes.

L'ADAC 65 est au service de l'intérêt général : **elle offre un conseil et une assistance technique, juridique et financière aux communes et à leurs groupements dans leur gestion quotidienne et pour la réalisation de leurs projets d'aménagement et d'équipement publics, à l'exclusion de toute mission de maîtrise d'œuvre.**

L'ADAC 65 a été constituée sous la forme d'un établissement public administratif (EPA), géré par un conseil d'administration composé d'élus départementaux, municipaux et intercommunaux.

Conformément à ses statuts, l'ADAC 65 est présidée de droit par le Président du Conseil Départemental.

Quelques chiffres clés :

- ⇒ 11 agents
- ⇒ Budget : 850 000 €
- ⇒ Adhérents : 440 collectivités
- ⇒ 350 dossiers AMO
- ⇒ 1000 dossiers juridiques

Les missions de l'ADAC 65



ASSISTANCE À MAÎTRISE
D'OUVRAGE



ACCOMPAGNEMENT
JURIDIQUE



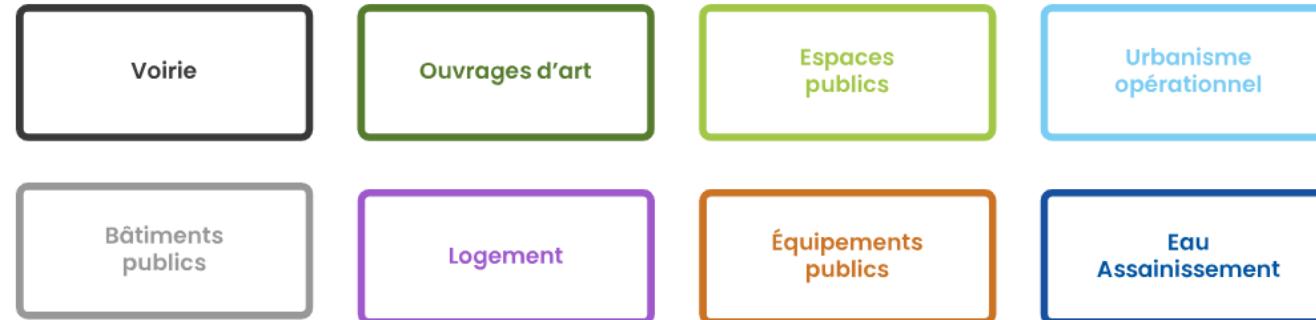
SÉANCES D'INFORMATION
POUR LES ÉLUS



ACCUEIL, ADMINISTRATION ET
COMPTABILITÉ

Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage

Il s'agit d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pré-opérationnelle pour la mise en œuvre de projet d'investissement en aide à la décision à l'exclusion de toute mission de maîtrise d'œuvre.



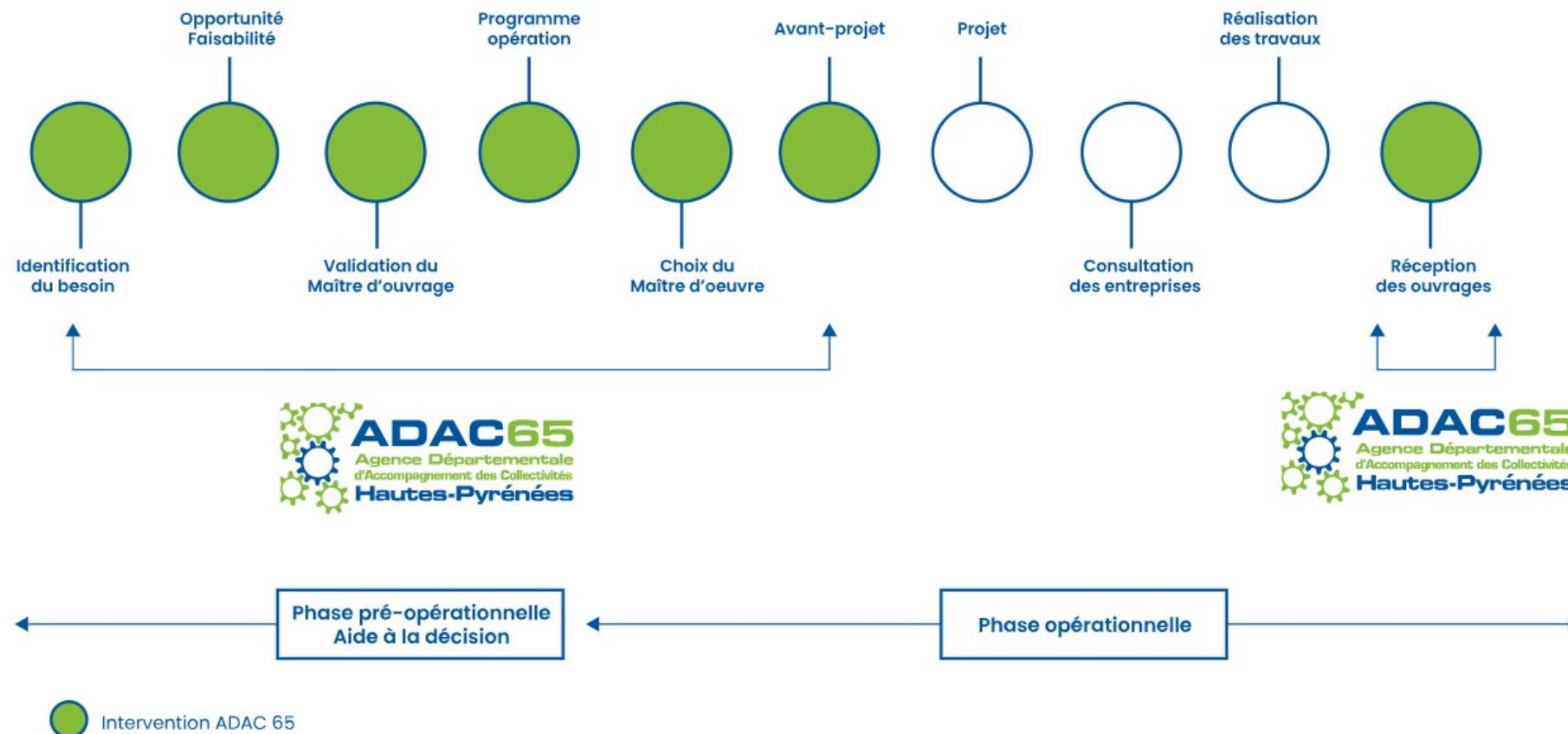
Rappel de la loi MOP relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'œuvre privée (Livre IV du code de la commande publique)

« Il appartient au maître d'ouvrage après s'être assuré de la faisabilité et de l'opportunité de l'opération envisagée d'en déterminer la localisation, d'en élaborer le programme, d'en fixer l'enveloppe financière prévisionnelle, d'en assurer le financement, de choisir le processus selon lequel l'ouvrage sera réalisé et de conclure les marchés publics ayant pour objet les études et l'exécution des travaux de l'opération ».

L'ADAC 65 apporte une **assistance à maîtrise d'ouvrage pré-opérationnelle et opérationnelle** pour la mise en œuvre de projet d'investissement des collectivités en aide à la décision **à l'exclusion de toute mission de maîtrise d'œuvre**.

Il s'agit pour l'Agence d'établir un dossier d'aide à la décision, un programme, une évaluation financière avec la mobilisation des compétences de partenaires, un appui pour le choix du maître d'œuvre et un accompagnement dans la phase études jusqu'à l'avant-projet définitif.

Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage



ZOOM sur l'accompagnement d'une opération « sécurité routière »

- Modalités de saisine par la collectivité adhérente : agence@adac65.fr
- RDV sur site avec le chargé de mission AMO de l'ADAC 65
- Association des partenaires institutionnels pour l'accompagnement de la collectivité :
 - Etat : Bureau de la sécurité routière et des transports / CEREMA
Pré-diagnostic sécurité routière, données accidentologie, comptages routiers sur VC, Conseil et avis sur RGC, TE et aménagements proposés.
 - Département : Direction des Routes et des Mobilités et Agences des routes
Comptages routiers sur RD, Conseil et avis sur aménagements proposés sur RD, Etablissement d'une convention définissant les obligations respectives du Département et de la commune.
 - Région : Service Régional des Mobilités Hautes-Pyrénées - Direction Mobilité Proximité
Conseil et avis sur aménagements concernant les transports gérés par la Région (scolaires, ...)
 - **ADAC 65**
Réalisation de la fiche conseil ou de l'étude de faisabilité en fonction de l'importance de l'aménagement
Si aménagement structurant, accompagnement au choix d'un maître d'œuvre et suivi études
Mise à disposition de modèles d'arrêtés de circulation en fonction de l'aménagement proposé par le pôle juridique